

Message d'intérêt public

Rappel : La Société des alcools et du cannabis du Nunavut élimine la consigne sur les bouteilles

Date de début : 27 juillet 2021 Date de fin : 31 juillet 2021

Igaluit, Nunavut 30 s

Depuis le 1er avril 2021, la Société des alcools et du cannabis du Nunavut a éliminé la consigne sur tous les contenants sauf les canettes d'aluminium.

Si vous souhaitez récupérer la consigne sur vos bouteilles de verre ou de plastique, vous pouvez encore les rapporter à la Southeast Nunavut Company située au 1324, ruelle Ulu à Iqaluit. La dernière journée pour se faire rembourser la consigne sur les bouteilles est le 31 juillet 2021.

La Société maintiendra la consigne sur les canettes d'aluminium. Pour d'autres informations, veuillez composer le 1 855 844-5488.

###

Relations avec les médias :

Weichien Chan Gestionnaire des communications Ministère des Finances 867 975-6818 FinanceComs@gov.nu.ca